



UNIVERSITÉ LAVAL

A

MONTREAL

Ouverture des cours académiques de 1879-1880

Le 1^{er} octobre dernier l'université Laval faisait, au Cabinet de Lecture paroissial, l'ouverture solennelle des cours académiques de 1879-1880.

La cérémonie, qui avait attiré l'élite de la société montréalaise, était présidée par Son Honneur le maire.

Nous reproduisons à la suite les uns des autres les discours prononcés en cette circonstance par M. l'abbé Hamel, recteur, par l'Hon. juge Jetté, professeur de droit civil, par M. J. P. Rottot, doyen de la Faculté de médecine, par M. C. S. Cherrier, doyen de la Faculté de droit, et par Son Honneur le maire Rivard.

DISCOURS DE M. LE RECTEUR.

Monsieur le Maire,

Mesdames et Messieurs,

L'année dernière à pareille époque, nous avons le plaisir d'inaugurer les cours de la Faculté de droit de l'université Laval à Montréal. La Faculté de théologie était déjà en pleine opération au grand séminaire des messieurs de Saint-Sulpice. Quant à la Faculté de médecine, j'exprimais l'espérance que les difficultés qui en empêchaient alors le fonctionnement cesseraient dans le cours de l'année.

C'est en effet ce qui est arrivé, bien que les événements n'aient pas tourné comme nous l'espérions d'abord.